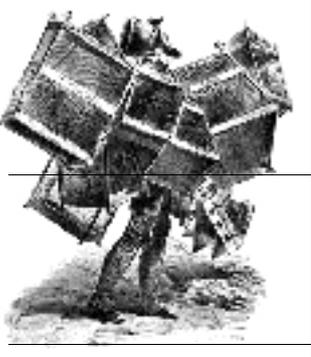


Collectif Refus ADN

Bal CNT, 7 pl G. Dupuy 30100 ALES

Tel : 06 86 27 70 57 / Mail : refusadn@free.fr / Site : <http://refusadn.free.fr>

Procès en appel le 28 novembre à Nîmes à 8h30 Soutien à Benjamin Deceuninck



Condamné à 1 mois de prison avec sursis en septembre 2005 pour un arrachage de d'OGM, Benjamin Deceuninck, paysan, avait été convoqué le 23 juin dernier pour un prélèvement ADN qu'il avait refusé.

Il a été condamné le 29 septembre dernier pour son refus à 500 € d'amende par le tribunal d'Alès.

Considérant qu'un tel fichier (le FANEG¹) regroupant tous les opposants sociaux ou politiques aux gouvernants en place présente un grave danger pour les libertés fondamentales,

Considérant le caractère arbitraire et totalitaire de cette loi qui offre la possibilité à n'importe quel gendarme ou policier d'ordonner un prélèvement ADN sur simple « présomption » de délit,

Considérant que les moyens de fichage et contrôle mis en œuvre par le gouvernement rappellent un sombre passé de notre histoire,

Il a fait appel de la décision rendu par le tribunal d'Alès.

Devant l'augmentation de la répression à l'égard des militants,

Devant la volonté de la justice de fermer les yeux sur des lois et des méthodes à caractère totalitaire,

Devant un Etat qui n'a pour seule réponse aux problèmes sociaux que des réponses liberticides,

Le collectif « Refus ADN » appelle :

**à refuser les prélèvements ADN
à refuser les lois liberticides**

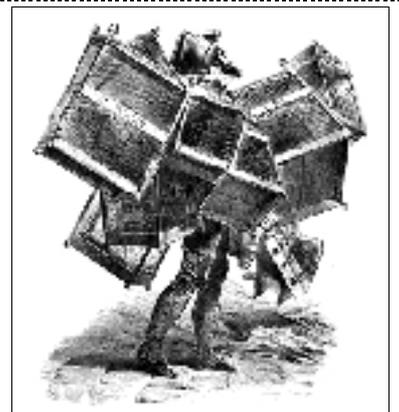
**Ou se soumettre ou RESISTER
NON AU FICHAGE ADN !**

Pour soutenir :

Refus ADN,
Bal CNT, 7 pl Georges Dupuy 30100 ALES

Je souhaite prendre contact avec le comité de soutien

Je souhaite soutenir financièrement, l'argent collecté permettra de couvrir les frais du procès
(chèque à l'ordre de « CNT FTTE », mention refus ADN au dos)



¹ Fichier National Automatisé des Empreintes Génétiques